

Saint-Etienne, le 31/08/2025

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/08/2025 au 31/08/2025

N° Cesu employeur : Z3611920490001
MONSIEUR VINCENT JARNAGE
45B CHE DE GRAYAN
33123 LE VERDON SUR MER

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE				PART EMPLOYEUR			
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	169,79	x	2,900 %	=	4,92			
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	169,79	x	6,800 %	=	11,55			
MALADIE						172,81	x	13,000 % = 22,47
VIEILLESSE	172,81	x	7,300 %	=	12,61	172,81	x	10,570 % = 18,27
ALLOCATIONS FAMILIALES						172,81	x	5,250 % = 9,07
ACCIDENT DU TRAVAIL						172,81	x	2,180 % = 3,77
FONDS NATIONAL AIDE LOGEMENT						172,81	x	0,100 % = 0,17
CONTRIBUTION FORMATION PROFESSIONNELLE						172,81	x	0,850 % = 1,47
CONTRIBUTION SOLIDARITE AUTONOMIE						172,81	x	0,300 % = 0,52
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL						172,81	x	0,016 % = 0,03
SANTE AU TRAVAIL soumis à un plafond						172,81	x	2,700 % = 4,67
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	172,81	x	4,010 %	=	6,93	172,81	x	6,010 % = 10,39
IRCEM PREVOYANCE	172,81	x	1,040 %	=	1,80	172,81	x	2,450 % = 4,23
ASSURANCE CHOMAGE						172,81	x	4,000 % = 6,91
TOTAL DES COTISATIONS					37,81			81,97

Montant net social : **135,00 €**
Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus) : **139,92 €**

Net à payer avant impôt sur le revenu:
135,00 €

Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base	:	139,92 €	Net payé en euros	:	135,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	02/09/2025
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 0384752 enregistrée le 28/08/2025

Nombre d'heures travaillées:	5	Salaire horaire net (heures normales)	:	27,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	172,81 €
		Assiette des cotisations	:	172,81 €

Urssaf Rhône-Alpes - service Cesu

TSA 50021

69833 St-Priest Cedex 9

www.cesu.urssaf.fr

Convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et mise à jour par le RGPD du Parlement Européen du 27 avril 2016 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés s'applique aux données personnelles de ce formulaire.

Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de notre organisme.

Retrouver le détail de la politique de confidentialité sur www.cesu.urssaf.fr.Adresse de contact : informatiqueetlibertes.rhone-alpes@urssaf.fr